



Lac Amance
Port Dienville
TARIFS DE MISE À L'EAU



FORFAITS Tarif en € TTC	Bateau moteur jusqu'à 70CV avec ponton	Bateau moteur à partir de 71CV avec ponton	Jet-ski (VNM) toute puissance
1/2 journée à partir de 15h	12	15	15
Journée	21	27	24
Week-end 2 jours (sam/dim)	36	46	31
Week-end 3 jours (ven/sam/dim ou sam/dim/lun)	40	51	36
3 jours consécutifs en semaine	31	41	31
7 jours consécutifs	89	128	64
2 semaines consécutives	129	198	—
10 jours non consécutifs	158	201	128
10 week-ends de 3 jours	238	294	—
30 jours consécutifs	244	326	—
30 jours consécutifs avec branchement supérieur à 5 ampères	264	346	—
3 mois à partir du 1 ^{er} /07	378	521	—
3 mois à partir du 1 ^{er} /07 avec branchement supérieur à 5 ampères	428	571	—
Saison	561	703	—
Saison avec branchement supérieur à 5 ampères	636	778	—
Saison club jet promenade	—	—	208
Saison club jet sport	—	—	171
Saison jet promenade	—	—	268
Saison jet sport	—	—	238
Saison jet supplémentaire pour tout propriétaire de bateau ou de jet ayant un forfait saison	—	—	122

Barque pour la pratique de la pêche avec un moteur inférieur à 6 CV

Saison avec emplacement au port, raccordement à l'eau et à l'électricité, accès libre aux sanitaires et douches du port et parking : 104,00 €.

Informations pratiques

Les pontons sont aménagés pour des bateaux de 11 mètres de long sur 3 mètres de large maximum.

Un contrat par embarcation est établi. Merci de fournir :

- permis de conduire en eau fluviale ou mer,
- attestation d'assurance de l'année en cours,
- carte de navigation ou acte de francisation.

Pour les bateaux, le tarif ponton comprend :

- l'emplacement au port,
- le droit de navigation,
 - ✚ à partir du forfait week-end
- le raccordement à l'eau et à l'électricité,
- l'accès libre aux sanitaires et douches du port,
- le parking,
- l'accès wifi.

Pour les jet-skis, à partir du forfait week-end, le tarif comprend :

- l'accès libre aux sanitaires et douches du port,
- le parking.

Facturation des cartes d'accès magnétiques non restituées ou cassées à la fin du contrat :

- accès parking et ponton : 23 €
- carte carburant : 53 €

Modes de paiement acceptés : chèque bancaire (à l'ordre du Trésor public), carte bancaire, espèces ou chèques-vacances (à l'exception du carburant).





Capitainerie de Port Dienville

HAUTE SAISON

Ouvert tous les jours

Mars / octobre et 1^{er} novembre inclus

10h-12h et 14h-17h

Avril, mai et septembre

du lundi au vendredi : 10h-12h et 13h-18h

week-ends et jours fériés : 9h-18h

Juin, juillet et août

9h-19h

BASSE SAISON

Ouvert du lundi au vendredi

Janvier, février, novembre et décembre

10h-12h et 14h-17h

Département de l'Aube

Capitainerie de Port Dienville

10500 DIENVILLE

Tél. : 03 25 92 27 69 • Fax : 03 25 92 26 10 • port.dienville@aube.fr

www.lacs-aube-champagne.fr



Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT